

Grille de services pour la gestion des données de la recherche

Les données de la recherche peuvent être définies de plusieurs manières. D'une manière synthétique, il est possible de les décrire comme les éléments factuels sur lesquels s'appuient les résultats de la recherche scientifique. Dans tous les cas, le chercheur est celui qui leur donne du sens.

Dans l'environnement numérique d'aujourd'hui, il est primordial de veiller à ce que les jeux de données créés par les chercheurs soient diffusables et conservés de façon pérenne, notamment pour les raisons suivantes :

- Pour des questions de transparence et d'éthique scientifique, afin de permettre la reproductibilité des expériences menées ;
- Pour intégrer le mouvement de l'*open data* et permettre une diffusion plus large et plus rapide de ses travaux ;
- Pour conserver une mémoire de la science et permettre de mener des méta-études ou des études sur une longue période ;
- Pour répondre aux exigences des éditeurs ou des financeurs de la recherche.

Dans ce cadre, les données se doivent d'être structurées et d'exister dans un format facilement exportable pour répondre à l'évolution des technologies. L'aspect juridique doit également être traité, pour permettre une réutilisation des données en conservant ses droits moraux dessus.

La Direction des Bibliothèques et de l'Information Scientifique et Technique (DBIST) propose aux chercheurs et aux laboratoires de l'UVSQ de les accompagner dans leurs projets de gestion de leurs données, quelle que soit leur discipline. En ce qui concerne les sciences humaines et sociales, la DBIST est le relais du très grand équipement Huma-Num¹ au sein de l'UVSQ.

La DBIST offre aux personnes intéressées une grille de services à trois niveaux.

Niveau 1 : accompagnement de premier niveau

Plan de gestion de données

Un plan de gestion de données est un document demandé de plus en plus souvent par les financeurs, qui récapitule les objectifs du projet, les données attendues et les moyens mis en œuvre pour les récolter, les conserver et les diffuser².

¹ <http://www.huma-num.fr/>

² Exemple de plan de gestion de données : http://www.univ-paris-diderot.fr/sc/site.php?bc=recherche&np=Data_DMP&g=m

La DBIST peut présenter le document à l'équipe projet, repérer les acteurs concernés et conseiller sur la partie concernant son domaine de connaissance, à savoir la structuration des données et leur description.

Structuration des données

La structuration des données est primordiale pour qu'elles puissent être consultées et utilisées sur le long terme. Le personnel de la DBIST peut aider les chercheurs à structurer leurs données en présentant les informations de base à prévoir, les normes existantes et la manière de relier les données entre elles.

Choix d'un outil de gestion des données

La DBIST peut également aider le chercheur à définir les besoins fonctionnels de l'outil à utiliser pour la collecte, l'exploitation et la diffusion des données.

Le financement du logiciel, de ses éventuels développements et du matériel reste à la charge du laboratoire.

Niveau 2 : présentation d'outils

Le niveau 2 comprend le niveau 1, ainsi que le service suivant.

Le personnel de la DBIST peut présenter des outils et services correspondant potentiellement aux objectifs et besoins fonctionnels du projet présenté. Ils seront étudiés avec le chercheur pour voir lequel conviendrait le mieux.

Ce service se fait en lien avec Huma-Num pour les projets en sciences humaines et sociales.

Niveau 3 : installation et paramétrage de l'outil

Le niveau 3 comprend les niveaux 1 et 2, ainsi que le service suivant.

Si aucun ETP n'a été prévu par l'équipe de recherche pour la partie technique du lancement du projet, le personnel de la DBIST peut, en fonction du ou des outils choisis, aider à l'installation et au paramétrage initial de celui-ci. Il peut également former le(s) membre(s) sur son utilisation et son administration courante.

Au niveau 3, l'établissement d'une convention laboratoire-DBIST est nécessaire pour définir les rôles de chacun et les limites de l'intervention des bibliothécaires.